

## **Bâtir une commune engagée, inclusive et durable :**

### **Mode d'emploi.**



5 axes pour placer l'humain et l'emploi local  
au cœur de votre territoire.



**coorace**

*Entreprises d'utilité sociale  
et territoriale*

# Guide pour une Commune engagée, inclusive et durable

Ancrées dans la vie locale, nos entreprises d'utilité sociale et territoriale œuvrent chaque jour pour bâtir des territoires inclusifs, dynamiques et résilients. Nous portons une économie qui place l'humain et l'environnement au cœur du développement, en répondant aux besoins concrets des habitants, en créant des emplois pérennes et en accompagnant celles et ceux qui en sont le plus éloignés.

Rassemblées au sein du réseau **Coorace**, nos **550 structures d'Insertion par l'Activité Économique (IAE)** agissent sur tout le territoire français. Chaque année, elles offrent à plus de **70 000 personnes** un parcours vers l'emploi et l'autonomie, tout en contribuant à la vitalité économique, sociale et écologique des communes.

Les collectivités locales – mairies, intercommunalités, EPCI – sont à ce titre des partenaires clés de cette dynamique. À travers leurs politiques d'achat, d'aménagement, d'économie circulaire ou d'innovation sociale, elles disposent d'un levier puissant pour renforcer l'impact des structures de l'IAE et améliorer ainsi la qualité de vie de leurs habitants.

Soutenir une SIAE, c'est donc investir concrètement dans la réduction du chômage et de la pauvreté, par l'emploi local non délocalisable, et pour des services de proximité utiles (entretien des espaces verts, restauration collective, aide à la personne, réemploi...).

**Ce guide propose 5 axes concrets pour faire de votre territoire une Commune engagée, inclusive et durable favorable aux structures de l'IAE et de l'ESS.**

## AXE 1



### Faire de la commande publique un levier de développement économique et social

La commande publique représente un levier majeur de transformation locale.

Pour qu'elle serve aussi l'intérêt social et environnemental :

- **Intégrer systématiquement des clauses sociales** dans les marchés publics afin de favoriser l'embauche de personnes en insertion.
- **Déployer des achats socialement et écologiquement responsables (ASER)** pour soutenir les structures de l'ESS et limiter l'impact environnemental.
- **Former les équipes municipales** à ces démarches pour une meilleure mise en œuvre

## AXE 2



### Placer l'IAE et l'ESS au cœur de l'action municipale

Pour changer d'échelle, l'IAE et l'ESS doivent être visibles, soutenues et reconnues comme des piliers de l'économie locale.

- **Nommer un élu référent ESS/IAE au niveau communal et intercommunal** pour incarner et piloter cette ambition au sein de la mairie.
- **Valoriser les structures de l'IAE et de l'ESS** auprès des habitants, des commerçants et des partenaires institutionnels à travers événements, communication locale, annuaires, etc.
- **Favoriser leur participation** aux projets municipaux (urbanisme, alimentation, emploi...).

## AXE 3



### Donner à l'IAE les moyens concrets d'agir

Pour répondre aux besoins croissants et sécuriser les parcours des publics en insertion :

- **Créer un fonds communal ou intercommunal** de soutien à l'IAE et à l'ESS.
- **Mettre à disposition des locaux ou des terrains** municipaux pour les structures d'insertion ou d'innovation sociale.
- **Soutenir la création de structures IAE** là où les besoins sont avérés, notamment en zone rurale ou quartier prioritaire.

## AXE 4



### Renforcer la coopération et la synergie entre acteurs territoriaux

La réussite territoriale passe par des dynamiques collectives et des lieux de coopération :

- **Soutenir la création de Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE)** réunissant entreprises, collectivités, associations et citoyens.
- **Valoriser les friches et bâtiments vacants** en les transformant en espaces d'activité pour les structures ESS.
- **Appuyer le développement de tiers-lieux** inclusifs et ouverts, créateurs de lien social et de dynamiques économiques locales.

## AXE 5



### Impulser une transition écologique juste et solidaire

L'urgence climatique impose une action locale forte, mais juste socialement. L'IAE et l'ESS peuvent être au cœur de cette transformation :

- **Favoriser la mobilité douce** (vélo, marche, transport collectif) en lien avec les besoins des quartiers populaires.
- **Soutenir l'économie circulaire et les circuits courts**, notamment via des ressourceries, ateliers de réparation, plateformes logistiques solidaires.
- **Développer une politique alimentaire durable** : soutien à l'agriculture biologique locale, cantines bio/locavores, jardins partagés, etc.

# KESAKO IAE ?

Insertion par l'Activité Economique (IAE)

 **300 000**  
personnes  
accompagnées  
/an en France

L'Insertion par l'Activité Economique (IAE) vise à accompagner les personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles spécifiques. Grâce à des contrats de travail adaptés et un accompagnement renforcé, elle favorise leur retour vers l'emploi durable et local.

L'IAE a vu le jour dans les années 1980 en réponse à la crise économique et sociale particulièrement dure dans les territoires désindustrialisés. Des structures d'IAE se constituent alors, notamment au sein du réseau Coorace, pour créer des solutions pour et avec les personnes concernées par cette hausse du chômage et de la pauvreté.



## DES SOLUTIONS INCLUSIVES

**29%** bénéficiaires du RSA

**50%** chômeurs de longue et très longue durée

Contrairement aux idées reçues, L'IAE accompagne **divers profils** avec des freins à l'emploi multiples (logement, santé, mobilité...) : demandeurs d'emploi longue durée, allocataires du RSA ou encore travailleurs handicapés.

Tous doivent obtenir un **PASS IAE** valable 2 ans délivré par une structure agréée par l'État.



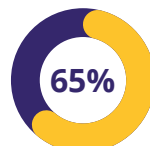
## DES MODÈLES ÉCONOMIQUES HYBRIDES



AI





ETTI



EI



ACI

 activité économique  subvention

L'IAE repose sur des **modèles hybrides de structures d'accompagnement**, basés sur des activités de **mise à disposition** (AI/ETTI) ou de **production** de biens et de services (ACI/EI). Ils associent activités économiques et financements publics avec différentes répartitions.



## DES SECTEURS D'ACTIVITÉ VARIÉS ET INNOVANTS



nettoyage, entretien



gestion des déchets



construction, bâtiments



environnement



Commerce d'occasion, ressourcerie

L'IAE couvre une **large palette de secteurs d'activités** : traditionnels (Service à la personne, bâtiment, logistique...) comme innovants (numérique, transition écologique ou économie circulaire).

Les structures ont souvent été **précurseuses** sur le développement de ces filières hier considérées comme peu intéressantes et faiblement rentables.



## UNE RÉPONSE AU MARCHÉ DU TRAVAIL



des bénéficiaires retrouvent un emploi dans les 6 mois suivant leur parcours.

Les **4 500 structures** d'insertion en France coopèrent avec les acteurs de **leur territoire** (collectivités, entreprises, associations locales, etc...) pour :

- Répondre aux besoins en main-d'œuvre
- Accompagner les processus de recrutement des entreprises
- Former les futurs collaborateurs des entreprises
- Favoriser une insertion durable et locale



## UN TREMPLIN VERS L'AUTONOMIE

L'IAE écarte un à un les différents obstacles à l'emploi : mobilité, logement, santé... La structure lève ces freins seule ou en lien avec les acteurs de l'action sociale de son territoire. Son ambition est de **permettre à chacun de retrouver son pouvoir d'agir dans la société.**



## UN ACTEUR CLÉ DE L'ESS DU TERRITOIRE



L'IAE constitue un **pilier du développement des territoires**. Son impact est tangible tant sur l'inclusion sociale que sur la dynamisation des territoires via une économie non délocalisable.

L'IAE est un acteur à part entière de l'économie sociale et solidaire (ESS) agissant en faveur d'**une société plus juste, plus solidaire et plus résiliente.**